

MODÈLE DE CONTRAT DE VENTE À L'EXPORTATION

Version française de référence. Ce texte est fourni uniquement pour consultation; la version officielle et prévalente est la version anglaise.

Jiangsu Shimai Machinery Co., Ltd.

Composants de contrôle de flux haute pression et manifolds haute pression API 6A / API 16C.

Applicable aux composants de contrôle de flux haute pression, manifolds haute pression, raccords rotatifs, unions marteau, raccords intégraux, vannes et produits auxiliaires connexes.

Contrat No.: SM-EXP-2026-001. Date: 2026-06-28.

Les exemples et champs à confirmer doivent être confirmés par écrit par les deux parties avant la signature officielle et vérifiés par les responsables juridique, financier, commerce extérieur, technique et qualité

Base commerciale du modèle: acompte de 30%, solde de 70% avant expédition, FOB port chinois et paiement T/T en USD.

A. Informations de couverture du contrat

Vendeur: Jiangsu Shimai Machinery Co., Ltd. (ci-après le "Vendeur").

Acheteur: Petro Energy Services FZE (ci-après l'"Acheteur").

Objet: composants de contrôle de flux haute pression API 6A / API 16C, manifolds haute pression et produits auxiliaires.

Condition de prix: FOB Shanghai, Incoterms 2020.

Devise de règlement: dollar des États-Unis (USD).

Conditions de paiement: 30% par T/T a titre d'acompte et 70% par T/T avant expédition.

Règlement des différends: arbitrage CIETAC; lieu de l'arbitrage: Shanghai.

B. Resume des conditions commerciales

Les noms des produits, quantités, spécifications, normes, prix et exigences spéciales figurent à l'Annexe 1 et dans les documents techniques confirmés par écrit par les deux parties.

Montant total de l'exemple: USD Twelve Thousand Six Hundred Only (USD 12,600.00).

Delai de livraison: préparation du stock ou production dans les 30 jours suivant la réception de l'acompte de 30% et la confirmation des documents techniques.

Condition préalable à l'expédition: le Vendeur n'est tenu d'organiser l'expédition, de livrer les marchandises ou de remettre les documents de transport/libération qu'après réception de 100% du paiement contractuel.

Emballage: caisses en bois, palettes, emballage anticorrosion ou autre emballage adapté au transport d'exportation.

Documents habituels: facture commerciale, liste de colisage, certificat de conformité, manuel d'utilisation et documents d'inspection ou certificats convenus.

Garantie: 12 mois après livraison ou 12 mois après arrivée, selon la première échéance, sauf accord contraire dans la commande.

Article 1. Parties contractantes

1.1 Vendeur: Jiangsu Shimai Machinery Co., Ltd. Adresse enregistrée: No. 96 Xingye Road, Jingjiang, Jiangsu, China. Contact: manager Li. E-mail: drillingtool@163.com.

1.2 Acheteur: Petro Energy Services FZE. Adresse enregistrée: Dubai, United Arab Emirates. Contact: Mr. Ahmed Ali [à confirmer]. Tel.: +971-00-000-0000. E-mail: procurement@example.com.

1.3 Les parties confirment que les signataires disposent d'une autorisation légale. Tous avis, confirmations, documents techniques et documents de paiement seront envoyés aux contacts officiels indiqués au présent article. Tout changement de compte, paiement, adresse de réception ou document doit être confirmé par un document écrit portant le cachet de la société ou la signature autorisée.

Article 2. Produits et champ d'application

2.1 Les produits du présent contrat sont des produits de mécanique pétrolière fabriqués ou fournis par le Vendeur, notamment les composants de contrôle de flux haute pression API 6A et API 16C, manifolds haute pression, raccords rotatifs, unions marteau, raccords intégraux, soupapes de sécurité, vannes slab gate, clapets anti-retour, vannes plug, vannes choke et autres produits confirmés dans l'Annexe 1.

2.2 Le nom, la spécification/modèle, la quantité, le prix unitaire, le montant, la pression de service, le type de raccordement, la condition de service, la norme applicable, les certificats requis et les exigences spéciales sont ceux de l'Annexe 1 et des documents techniques confirmés par écrit.

2.3 En cas d'incohérence, l'ordre de priorité est: accord supplémentaire signé et cacheté par les deux parties, corps du contrat, spécifications techniques de l'Annexe 1, facture proforma/devis et autres correspondances.

Article 3. Normes, certification et documents techniques

3.1 Les normes de produit sont celles indiquées dans l'Annexe 1 et peuvent inclure API Spec 6A, API Spec 16C, NACE MR0175 / ISO 15156, normes internes, plans, datasheet et spécifications techniques client confirmés par écrit.

3.2 Les exigences API marking, API Monogram, NACE sour service, service basse température, inspection tierce ou witness inspection ne constituent des obligations du Vendeur que si elles sont expressément indiquées dans les annexes ou dans le devis officiel du Vendeur.

3.3 Avant signature, l'Acheteur fournit des exigences techniques complètes et exactes, conditions de service, fluides, pressions, types de raccordement, normes, exigences du pays de destination et certificats. Les coûts, retards et risques dus à des informations incorrectes, omises ou modifiées par l'Acheteur sont à la charge de l'Acheteur.

Article 4. Prix, devise et conditions commerciales

4.1 Le prix total du contrat est USD 12,600.00. Les prix unitaires, quantités et montants figurent à l'Annexe 1.

4.2 Sauf accord écrit contraire, la condition de prix est FOB Shanghai, Incoterms 2020. Le prix FOB comprend le coût du produit, le transport intérieur depuis l'usine du Vendeur jusqu'au port d'expédition, le dédouanement export, les frais portuaires ordinaires et les dépenses à la charge du Vendeur selon FOB.

4.3 Le fret maritime, l'assurance internationale, les frais du port de destination, le dédouanement import, droits, taxes, stockage, surestaries, transport intérieur à destination et frais spéciaux du transitaire nommé par l'Acheteur sont à la charge de l'Acheteur, sauf accord écrit contraire.

4.4 En cas de changement important des matières premières, taux de change, fret international, frais portuaires, taxes, réglementations ou exigences techniques affectant le coût de commandes non encore effectives, les parties négocieront de bonne foi le prix, le délai ou d'autres conditions.

Article 5. Paiement et sécurité du recouvrement

5.1 Mode de paiement: virement T/T. L'Acheteur paie 30% du prix total comme acompte sur le compte USD désigné par le Vendeur dans les 3 jours ouvrables suivant la signature; le solde de 70% est payé intégralement avant expédition.

5.2 Le Vendeur commence la production ou la préparation du stock après réception de l'acompte de 30% et confirmation technique. Avant réception du solde de 70%, le Vendeur n'est pas tenu de remettre les marchandises au transporteur, transitaire, port, Acheteur ou tiers, ni de remettre les documents de retrait, libération, expédition ou dédouanement.

5.3 Tous les paiements sont effectués sur le compte sociétaire du Vendeur indiqué dans le contrat ou la facture proforma. Tout changement de compte doit être confirmé par le Vendeur par écrit avec cachet. L'Acheteur ne doit pas payer sur un compte personnel, un compte tiers ou non confirmé par écrit.

5.4 Les frais bancaires sont en principe supportés par la partie émettrice. Si la réception des fonds est retardée par paiement tardif, déductions bancaires, contrôle AML ou données incorrectes, le délai de livraison est prolongé en conséquence.

Article 6. Livraison, expédition et transfert des risques

6.1 Le lieu de livraison est FOB Shanghai, Incoterms 2020.

6.2 L'Acheteur nomme le transporteur ou transitaire et fournit les informations de réservation, contacts, exigences d'expédition, marques de colisage et port de destination au moins 7 jours ouvrables avant la date prévue.

6.3 Avant paiement intégral, le Vendeur peut suspendre la livraison, les documents de transport, la confirmation de libération ou demander un report d'expédition. Les frais de stockage, port, changement de navire, transitaire et autres pertes en résultant sont supportées par l'Acheteur.

6.4 Le transfert des risques est régi par **Incoterms 2020**; toutefois, la propriété des marchandises ne passe à l'Acheteur qu'après réception par le Vendeur de tous les paiements, sauf accord écrit contraire.

Article 7. Delai de livraison et retard

7.1 Le délai de livraison est de 30 jours après réception par le Vendeur de l'acompte de 30%, confirmation des spécifications, plans et informations nécessaires de l'Acheteur.

7.2 Si le retard provient du paiement tardif, de l'absence de confirmation des plans, d'informations de transitaire manquantes, de modifications de spécifications, de certificats ou inspections ajoutées, de changements de politique du pays de destination ou de force majeure, le délai est prolongé en conséquence.

7.3 Si l'Acheteur demande une production ou inspection urgente, le Vendeur peut facturer des frais d'urgence et confirmer par écrit le nouveau délai.

Article 8. Inspection, acceptation et documents d'expédition

8.1 Le Vendeur effectue l'inspection usine selon les normes techniques, points d'inspection et exigences qualité convenus. Les documents habituels incluent facture commerciale, liste de colisage, certificat de conformité, manuel d'utilisation et de maintenance, rapports ou certificats convenus.

8.2 Certificats matière, rapports d'épreuve pression, rapports NDT, rapports dimensionnels, inspection tierce, witness inspection ou documents spéciaux doivent être indiqués à l'Annexe 3 avant signature. Les documents non indiqués ne sont pas des obligations contractuelles.

8.3 Si l'Acheteur ou l'inspecteur ne se présente pas à la date convenue sans report raisonnable, le Vendeur peut terminer l'emballage et l'expédition selon ses résultats internes. Les frais de stockage, retard et reinspections sont à la charge de l'Acheteur.

8.4 L'Acheteur vérifie apparence, quantité et documents dans les 7 jours suivant réception. En cas de dommage de transport, manque ou non-conformité évidente, il conserve les preuves et notifie le Vendeur par écrit. Sans objection écrite dans le délai, l'acceptation préliminaire est réputée acquise.

Article 9. Emballage, marquage et marques d'expédition

9.1 Les produits sont emballés pour le transport d'exportation, notamment caisses bois, palettes, emballage anticorrosion, anti-humidité ou autre emballage confirmé

9.2 Les exigences spéciales d'emballage, shipping marks, fumigation, étiquettes marchandises dangereuses, origine, QR codes ou étiquettes import doivent être soumises par écrit avant signature. Les coûts et l'impact sur le délai seront confirmés séparément.

9.3 Un dommage d'emballage n'est pas une non-conformité qualité si le produit est intact et son usage non affecté. Les dommages dus au transport international, manutention ou opérations au port de destination sont traités selon le transporteur, l'assurance et le terme commercial.

Article 10. Documents d'exportation et d'édouanement

10.1 Le Vendeur prépare les documents habituels requis pour le dédouanement export en Chine. L'Acheteur est responsable des permis d'importation, dédouanement import, taxes, droits, enregistrements, conformité et exigences légales du pays de destination.

10.2 Si le pays de destination exige certification spéciale, légalisation consulaire, certificat de chambre de commerce, certificat d'origine, police d'assurance, déclaration spéciale ou documents techniques supplémentaires, l'Acheteur en informe le Vendeur avant signature. Les coûts et délais sont confirmés séparément.

10.3 Les documents de transport tels que connaissements et lettres de transport aérien sont émis par le transporteur ou transitaire; certificats d'origine et polices sont émis par organismes ou assureurs. Le Vendeur peut coopérer en fournissant des éléments, mais ne répond pas du résultat ou délai d'organismes hors de son contrôle.

Article 11. Garantie qualité et service après-vente

11.1 En conditions normales de transport, stockage, installation, utilisation et maintenance, le Vendeur répond des problèmes de qualité dus à des défauts de fabrication. La garantie est de 12 mois après livraison ou 12 mois après arrivée, selon la première échéance.

11.2 La garantie exclut sélection incorrecte, surpression, fluide ou conditions inappropriées, non-respect du manuel, démontage ou modification non autorisée usure normale, pièces d'usure, corrosion, érosion, dommages de transport ou dommages causés par l'Acheteur ou un tiers.

11.3 Pour les problèmes confirmés sous garantie, le Vendeur peut réparer, remplacer des pièces, renvoyer des pièces ou accorder une remise raisonnable. Sauf accord écrit, le Vendeur ne répond pas des pertes d'arrêté, perte de profit, pertes indirectes, dommages punitifs ou réclamations de tiers.

Article 12. Responsabilité pour manquement

12.1 Si l'Acheteur ne paie pas à échéance, le Vendeur peut suspendre production, livraison, expédition et documents, et demander à l'Acheteur les frais de stockage, immobilisation de capital, fluctuation des prix, changement de navire, stockage portuaire et autres pertes raisonnables.

12.2 Si l'acompte est en retard de plus de 15 jours, le Vendeur peut résilier le contrat ou reconfirmer prix et délai. Si le solde est en retard de plus de 15 jours, le Vendeur peut stocker les marchandises, revendre les produits standard ou réclamer les pertes relatives aux produits personnalisés.

12.3 Si les produits ne sont pas conformes pour des raisons imputables au Vendeur, celui-ci répondra par réparation, remplacement, reapprovisionnement ou reprise dans une limite raisonnable. La responsabilité totale du Vendeur est plafonnée au montant payé pour les produits litigieux.

Article 13. Conformite, contr ̄le export et sanctions

13.1 Les parties respectent les lois applicables en mati ̄re d'import/export, change, fiscalite, anticorruption, lutte contre la corruption commerciale, AML, sanctions et contr ̄le des exportations.

13.2 L'Acheteur s'engage a ne pas utiliser les produits a des fins interdites, sanctionnees ou ill ̄gales, ni les revendre a des entites ou projets restreints. Les pertes dues a la violation par l'Acheteur des regles du pays de destination, permis, utilisateur final ou sanctions sont a la charge de l'Acheteur.

13.3 Si l'execution de la commande peut amener le Vendeur a violer les lois chinoises, sanctions internationales ou exigences de conformite, le Vendeur peut suspendre l'execution ou resilier sans responsabilit ̄

Article 14. Confidentialite et propriete intellectuelle

14.1 Les parties gardent confidentiels donnees techniques, plans, prix, informations clients, chaine d'approvisionnement, plans d'affaires et informations non publiques connues pendant la transaction. Sans consentement ̄crit, aucune partie ne les divulgue a des tiers non concernes.

14.2 Les droits sur plans, manuels, propositions techniques, devis, mat ̄riaux de conception et echantillons fournis par le Vendeur appartiennent au Vendeur ou a ses titulaires legitimes. L'Acheteur ne peut les copier, faire de l'ingenierie inverse, les divulguer ou les utiliser hors du contrat.

Article 15. Force majeure

15.1 Si l'execution est empechee ou retardee par catastrophe naturelle, guerre, troubles, epidemie, acte gouvernemental, fermeture de port, changement douanier, greve, interruption majeure de transport, chaine d'approvisionnement, energie ou autre ̄v ̄nement imprevisible, inevitable et insurmontable, la partie affectee peut ̄tre exoneree totalement ou partiellement selon l'impact.

15.2 La partie affectee notifie l'autre dans un d ̄lai raisonnable et fournit les preuves. Les parties negocient prorogation, execution partielle, solution alternative ou r ̄siliation.

Article 16. Droit applicable et r ̄glement des diff ̄rends

16.1 Le contrat est r ̄gi par le droit de la Republique populaire de Chine. La CISG ne s'applique pas, sauf accord ̄crit contraire.

16.2 Tout differend est d'abord resolu par consultation amiable. A default, il est soumis a CIETAC selon ses regles en vigueur. Le lieu de l'arbitrage est **Shanghai** et la langue est le chinois ou celle convenue par les parties. La sentence est definitive et obligatoire.

Article 17. Prise d'effet, modifications et textes

17.1 Le contrat prend effet après signature par les représentants autorisés et apposition des cachets. Une copie scannée, un PDF signé ou une signature électronique reconnue par les parties a le même effet que l'original papier.

17.2 Toute modification, supplément ou changement ne prend effet qu'après confirmation écrite des deux parties. Les confirmations par e-mail, documents cachetés, PI ou fiches techniques confirmés peuvent constituer annexes ou documents supplémentaires.

17.3 La version anglaise est la version officielle principale. Le présent texte français est une traduction de référence. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

Article 18. Signatures

Vendeur: Jiangsu Shimai Machinery Co., Ltd. Représentant autorisé manager Li. Fonction: responsable des ventes export. Date: 2026-06-28. Cachet:

Acheteur: Petro Energy Services FZE. Représentant autorisé Mr. Ahmed Ali. Fonction: Procurement Manager. Date: 2026-06-28. Cachet:

Note: avant signature, vérifier l'entité acheteuse, le compte de paiement, les termes commerciaux, le port d'expédition, le paiement du solde, les normes, certificats, délai, arbitrage et pouvoirs de signature.

Annexe 1. Détails produits et confirmation technique

1. Raccord rotatif haute pression. Specification: 2" Fig 1502, Style 10, 15,000 psi / 105 MPa, F x M. Norme: API 6A / API 16C. Quantité: 20 pcs. Prix unitaire: USD 185.00. Montant: USD 3,700.00.

2. Union marteau. Specification: 2" Fig 1502, 15,000 psi / 105 MPa, F x M. Norme: API 6A / Standard Service. Quantité: 50 pcs. Prix unitaire: USD 78.00. Montant: USD 3,900.00.

3. Boucle flexible de tuyau haute pression. Specification: 2" Fig 1002, 10,000 psi / 70 MPa, 2.6 m Lay Length. Norme: API 16C / NACE Sour Service. Quantité: 4 sets. Prix unitaire: USD 1,250.00. Montant: USD 5,000.00.

Annexe 2. Confirmation technique avant production

Plans/datasheet: confirmés ou fournis par l'Acheteur.

Pression: 6,000 psi, 10,000 psi, 15,000 psi ou autre selon confirmation.

Type de raccordement: Hammer Union, Flanged, Threaded, Butt-Weld ou autre.

Condition de service: Standard Service, NACE / Sour Service, Low-Temperature ou autre.

Certificats et inspection: documents standard, MTC, Pressure Test Report, NDT Report et inspection tierce si convenue.

Exigences spéciales: couleur peinture, plaque signalétique, marques de colisage, langue des documents et exigences import du pays de destination à confirmer par les parties.

Annexe 3. Documents d'expédition et d'inspection

Facture commerciale: fournie.

Liste de colisage: fournie avec nombre de colis, poids brut, poids net et dimensions.

Certificat de conformité: fourni.

Manuel d'utilisation et de maintenance: copie papier ou électronique.

MTC, test de pression, NDT et inspection dimensionnelle: selon commande.

Inspection tierce et certificat d'origine: à la demande du client, coûts et délais séparés.

Annexe 4. Emballage et expédition

Emballage: caisse bois export, palette, emballage anticorrosion et anti-humidité ou autre.

Marques d'expédition: Petro Energy Services FZE / SM-EXP-2026-001 / Dubai / C/NO. 1-UP.

Port d'expédition: Shanghai. Destination: Jebel Ali Port, UAE.

Le transitaire désigné par l'Acheteur sera communiqué 7 jours ouvrables avant expédition.

Photos avant expédition: produit, plaque, emballage et documents numérisés.

Annexe 5. Informations bancaires

Bénéficiaire: JIANGSU SHIMAI MACHINERY CO., LTD.

Banque: nom complet de la banque en anglais.

Adresse de la banque: adresse de la banque en anglais.

Compte: compte de réception en USD.

SWIFT Code: SWIFT Code.

Reference de paiement: indiquer le No. de contrat ou PI. Tout changement de compte doit être confirmé par le Vendeur par écrit avec cachet.